

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 61 (1981)
Heft: 4

Artikel: Les nationalisations françaises touchent également la Suisse
Autor: Chambre de commerce suisse en France
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-886589>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les nationalisations françaises touchent également la Suisse

Les sociétés industrielles françaises en voie d'être nationalisées ont atteint en 1980 un chiffre d'affaires global de 345 milliards de francs français.

Le passage de ces entreprises sous la coupe de l'État fera de la France – et de loin – la plus importante « société multinationale » d'Europe.

Il est encore trop tôt pour dresser l'inventaire des conséquences qu'auront les nationalisations françaises sur l'économie suisse.

On peut relever néanmoins qu'il existe en Suisse quelques filiales et succursales de sociétés françaises qui tomberont bientôt sous le contrôle de l'État français.

Citons d'abord, dans le domaine industriel, la plus importante et la plus connue de ces sociétés suisses à capitaux français, à savoir **Viscosuisse**, à Emmenbrücke, qui n'est autre que la plus grande société textile de Suisse, avec un effectif consolidé de 3 635 personnes, un chiffre d'affaires de 425 millions de francs suisses et un bénéfice net de 5,3 millions en 1980.

Rappelons ensuite que Saint-Gobain Industries détient environ 95 % du capital social de **Fibriver**, à Lausanne et Lucens, entreprise spécialisée dans les produits d'isolation thermique et les fibres de verre textile, dont le chiffre d'affaires a atteint 95 millions de francs suisses en 1980.

Relevons enfin que d'autres sociétés industrielles de droit suisse sont intimement liées à des entreprises françaises nationalisables, et par exemple la **Société Electro-thermique de la Tour-de-Trême**, dans le canton de Fribourg, dont Quartz-et-Silice France, filiale de Saint-Gobain, détient environ 65 % du capital.

Le programme français des nationalisations prévoit que certaines activités pourront être rétrocédées au secteur

privé une fois la nationalisation accomplie. Il est donc permis de penser que des modifications plus ou moins importantes interviendront à moyen terme, et ceci particulièrement dans le cas des sociétés détenues à l'étranger.

L'impact des nationalisations françaises sur la Suisse sera certainement plus important dans le domaine des banques et sociétés financières que dans celui des entreprises industrielles.

Seize établissements bancaires et financiers français étaient répertoriés dans le rapport annuel présenté par la Banque Nationale Suisse à la fin de l'année 1980 (voir tableau ci-après).

Déjà avant les réformes de structure

qui ont suivi le changement de régime politique en France, plus de la moitié de la « surface bancaire et financière » française en Suisse – exprimée en termes de bilan – était nationalisée. Ceci dit, le « poids » de l'actionnaire France dans le système bancaire suisse augmentera.

Il est intéressant de noter que les 16 établissements financiers et bancaires français en Suisse énumérés ci-dessus représentaient – fin 1980 – 11 % du total des établissements en mains étrangères opérant sur le marché suisse, mais que la somme globale de leur bilan (13,36 milliards de francs suisses) intervenait pour un peu plus de 21 % dans le total des bilans de

	Capital social (*)	Total de bilan (*)
1. BANQUES :		
a) Filiales		
Banque Nationale de Paris	40 000	1 132 000
Banque de l'Union Européenne en Suisse .	10 000	164 416
Banque de Paris & des Pays-Bas	180 000	3 182 343
Banque occidentale	40 000	252 187
Banque Worms	20 000	204 877
Crédit Commercial de France	70 000	819 153
Banque Louis Dreyfus en Suisse	10 500	160 844
Banque Rothschild	10 000	668 555
b) Succursales		
Crédit Industriel d'Alsace et de Lorraine .	18 600	341 517
Crédit Lyonnais	110 000	1 537 188
Banque de l'Indochine et de Suez	50 000	327 683
Société générale alsacienne de Banque ...	35 000	370 718
2. SOCIÉTÉS FINANCIÈRES :		
Indosuez	6 000	93 218
Sté de financement international (CCF) ..	10 000	65 686
Renault Finance	225 000	4 017 360
Occidental Finanz	5 000	27 069
TOTAL		13 364 814

(*) En milliers de francs suisses.

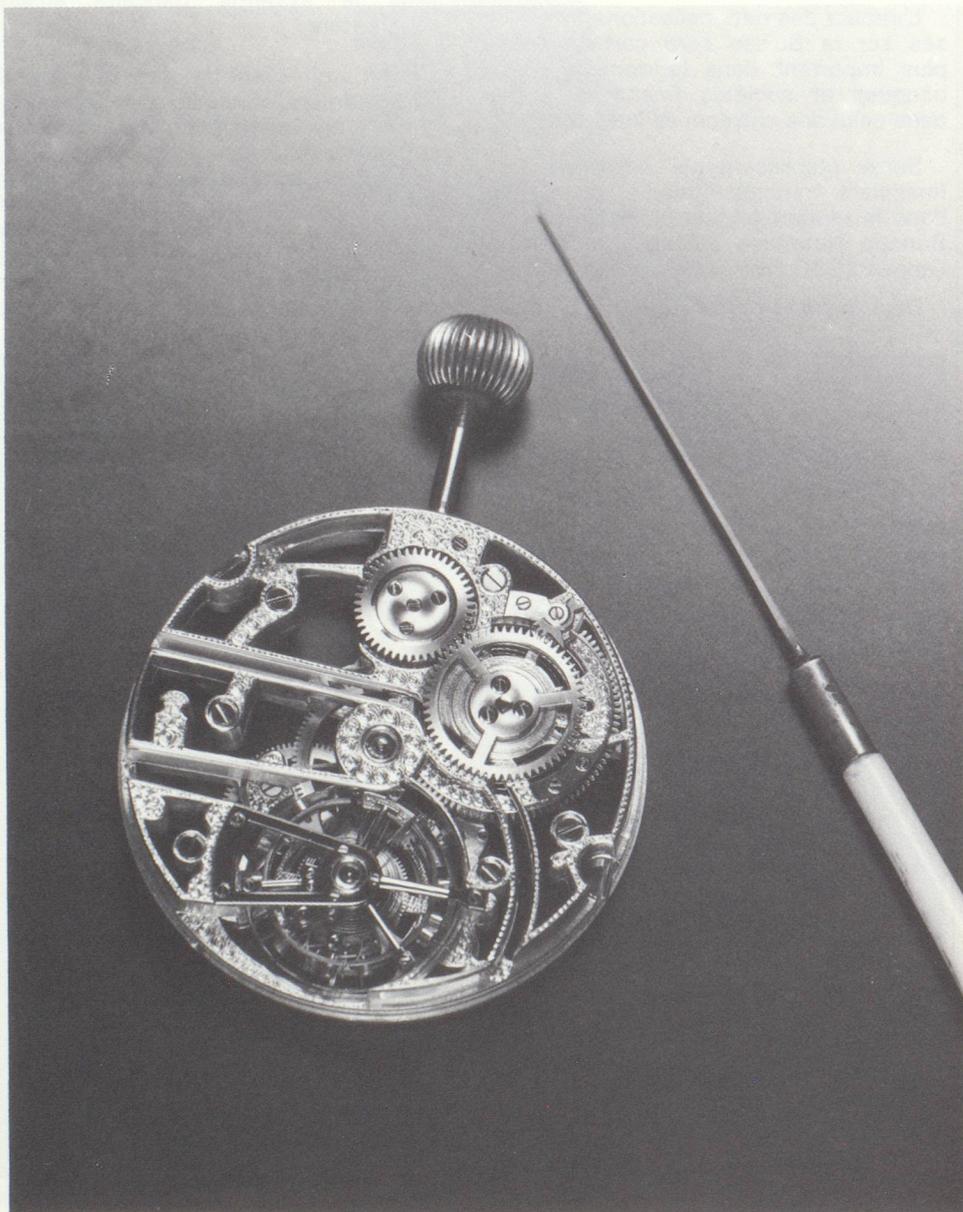
l'ensemble des établissements sous contrôle étranger.

Autre fait saillant qu'il convient de souligner : la somme des bilans de l'ensemble des instituts financiers opérant en Suisse était de 323 milliards de francs suisses en 1975 et de 438 milliards en 1980 ; les établissements en mains étrangères (inclus dans les chiffres qui précèdent) sont passés pendant ce temps de 36,4 à 63 milliards. Autrement dit : alors que l'ensemble des bilans suisses étaient en augmentation de 36 %, ceux des seuls établissements sous contrôle étranger accusaient un rythme de croissance de 72 %. Or les banques et sociétés financières françaises font partie de ce dernier

groupe, avec 11 % du total des maisons étrangères, et 21 % du total des bilans cumulés (voir plus haut). On peut donc en conclure que la France tient une place de première importance dans le système bancaire suisse et que cette place sera bientôt occupée par l'actionnaire unique que deviendra l'État dans la plupart des établissements financiers et bancaires français en Suisse.

A l'inverse, il n'y a pas de société suisse nationalisée en France. Il existe des participations suisses dans le capital du Crédit commercial de France, dans celui de la Compagnie Financière de Suez et dans la Banque de l'Union Européenne. Mais ces participations

sont faibles : 1,8 % dans le premier cas, 0,5 et 1,2 % respectivement dans les deux autres. On ne connaît pas, en revanche, le nombre des actions détenues sur compte dans les banques suisses, comme on ne sait rien, d'ailleurs, sur les actions détenues sur comptes bancaires dans d'autres pays. Étant donné que ces titres étaient librement négociables d'un pays à l'autre, certaines sociétés françaises nationalisables étant même cotées aux bourses suisses, il est possible qu'au moment de l'appel des actions pour l'échange contre les obligations d'indemnisation, de nombreux papiers-valeurs provenant de Suisse soient présentés. Mais, avant cette échéance, on ne saura probablement rien de précis.



Mouvement squelette à « Tourbillon ». Le tourbillon est un dispositif imaginé par le célèbre horloger Breguet, en 1801, pour annuler les écarts de marche dans les positions verticales. Une cage mobile renferme tous les organes de l'échappement avec l'organe régulateur et effectue un tour en une minute. Ce mécanisme compliqué compte parmi les plus grandes réalisations horlogères.

(Patek Philippe)